

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 mars 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Enerest au 1^{er} avril 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 23 décembre 2011

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUGOU et Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Enerest, le 9 mars 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} avril 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Enerest

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} janvier 2012, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'Enerest depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,084 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 23 décembre 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'Enerest, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} avril 2012 correspond à une baisse de -0,084 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Enerest est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 23 décembre 2011.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 mars 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel d'Enerest
applicables au 1^{er} avril 2012 (hors TVA et hors CTA)

Strasbourg

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	4.43
Prix du kWh en c€/KWH	9.383
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	4.43
Prix du kWh en c€/KWH	8.603
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	1.46
Prix du kWh en c€/KWH	6.461
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	14.04
Prix du kWh en c€/KWH	5.111
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	17.01
Prix du kWh en c€/KWH	4.961
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	75.32
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4.902
Réduction du prix d'hiver en c€/KWH >1GWH/an	-0.100
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4.342
Réduction du prix d'été en c€/KWH >1GWH/an	-0.100
Tarif TEL	
Abonnement mensuel en €	775.86
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	5.059
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4.309

Communes de Kilstett, Still, Stutzheim

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	4.63
Prix du kWh en c€/KWH	9.223
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	4.63
Prix du kWh en c€/KWH	8.443
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	1.66
Prix du kWh en c€/KWH	6.301
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	12.54
Prix du kWh en c€/KWH	5.405
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	15.51
Prix du kWh en c€/KWH	5.255
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	105.65
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	5.054
Réduction du prix d'hiver en c€/KWH >1GWH/an	-0.100
Prix du kWh d'été en c€/KWH	4.494
Réduction du prix d'été en c€/KWH >1GWH/an	-0.100

**Tarifs de vente du gaz naturel d'Enerest à souscription
applicables au 1^{er} avril 2012 (hors TVA)**

Tarifs TEP Harmonisés Transport

ABONNEMENT €/an	PRIX de base €/MWH	PRIME FIXE annuelle Intersaison €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Hiver €/MWh/j	PRIME FIXE annuelle Eté €/MWh/j	PRIX Intersaison Majoration €/MWH	PRIX Hiver Majoration €/MWH	PRIX Eté Majoration €/MWH
8035.61	20.40	379.10	515.90	250.70	27.82	28.04	27.64

Tarif Trinôme

SAISON	APPLICATION d'une majoration complémentaire €/MWH
Eté	23.39
Hiver	22.56